

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

'Na réflexion d'on cosandai.

Quand l'est qu'on sè fâ dâi tsaussès, on fâ adé fèrè lè bossons ein fort couti, po cein que quand on lâi met on couté, on brequie, dâi clliâ et autrès bougréri, faut pas que lo premi dzo lâi aussè dza on perte, po que tot lo comerce coléyè avau lè canons. Portant lâi a dâi bossons que ne sè pertousont pas et dein quiet la mounïa pâo quand bin pas teni : l'est lè bossons dè clliâo tsaussès dein quiet sè tràovont clliâo lulus qu'amont fèrè lo bon delon, qu'ont adé lo fû à la dierdietta et que voudront avâi lo cou asse long que n'hâta dè raté, po cheintrè lo vin pe grand teimps. L'est ion dè clliâo bossons qu'avâi on brâvo cacapedze que revegnâi dè portâ dè l'ovradzo et qu'avâi teri on part dè centimes. Ein passeint dévânt 'na pinta, la sâiti lo pre tot d'on coup, ein mémo teimps que son porta mounïa lâi bourlâvè la cousse. Adon l'eintrè, et vo peinsâ bin cein que l'arrevâ : l'ein pre 'na tôla bombardâie que s'ein alla ein deseint : *A moi les murs, la terre m'abandonne !* et finesse pè s'étaidrè dein lo terreau âo bord dâo tsemin. On momeint après, on tailleu que passâvè perquie, ve lo cordagni ; s'arrètè, ruminè on momeint ein li-mémo, lâivè lè z'épaulès, et s'ein va ein deseint : Cein que l'est portant què dè no !... Et derè que sari dinsè demeindze né !

Engagement de tempérance.

Je promets, avec l'aide de Dieu, de m'abstenir désormais, sauf usage religieux ou prescription médicale, de toute boisson enivrante, et d'en combattre l'abus chez autrui. Je m'engage également, s'il m'arrivait de violer ma promesse, à renvoyer immédiatement cette carte à (ici l'adresse).

Signature

Date

Tel est le contenu d'une carte que nous avons sous la main, émanant d'une société neuchâteloise de tempérance. Le but que se propose cette société est sans doute fort louable, mais quoiqu'on fasse, il se glissera toujours dans les institutions les plus sérieuses des incidents comiques.

La carte est signée par une personne qui n'en a sans doute pas suivi les prescriptions, car elle s'en est servie comme d'un simple morceau de papier, qu'elle a remis à son enfant pour faire une commission chez un marchand de liqueurs. Elle porte au dos ces mots écrits au crayon : *Veuillez remettre au petit pour 1 franc d'absinthe, de la blanche.*

Le marchand de liqueurs remarquant ce curieux rapprochement, a cru devoir en faire part au Conteur.

La veuve Baudard voyait avec peine son fils rester vieux garçon, tandis que la plupart de ses camarades étaient avantageusement mariés. Elle sentait, du reste, pour elle-même, le besoin d'être aidée dans la maison par une bru à la fois active et prévoyante. Mais Victor ne s'en souciait guère ; la compagnie des femmes le faisait fuir ; il fréquentait peu ses amis ; il n'allait jamais à l'auberge et

ne semblait vivre que pour ses vaches et ses chevaux.

La mère Baudard avait tout essayé pour le faire mordre à l'hameçon ; rien n'avait réussi. Presque chaque dimanche elle invitait à dîner quelque maman accompagnée de sa fille ; et fort souvent, sous un prétexte ou sous un autre, elle attirait chez elle les plus jolies filles de l'endroit. Dans la conversation, Victor se bornait à répondre oui et non ou à parler de la pluie et du beau temps. Pas un mouvement provocateur, pas un éclair d'amour dans ses yeux, pas un soupir dans sa poitrine.

La veuve Baudard en était navrée.

L'autre jour encore, un de nos abonnés lui demandait : « Et Victor, se mariera-t-il bientôt ? — Taisez-vous, ne m'en parlez pas, répondit-elle avec amertume ; j'ai fait le vert et le sec pour le décider ; toutes les filles du village sont venues chez nous comme ça.... par occasion, eh bien ! croyez-vous... ouai ! rien ! Samedi soir encore, j'en ai fait venir une qui possède 20,000 francs. Eh bien, monsieur, il ne l'a pas seulement regardée... Je ne puis pourtant pas la marier pour lui. »

4

Le secret de Bernard.

La grand'mère de Marcel, lorsque je l'eus reconduite jusqu'à la porte de sa chambre, me dit en guise d'adieu :

— Elle a l'air d'une bien honnête personne, cette jeune dame.

— Et moi, quand je redescendis vers eux :

— Ça débute bien ! Du courage !

Je me levai de grand matin. Déjà Mme Kerven était sortie, sans doute, pour aller au cimetière.

— Alerte !... dis-je à Juliette, et cueuille vivement un bouquet pour Marcel que je conduirai là-bas...

Quelques minutes plus tard nous arrivions à notre tour, l'enfant et moi au champ du repos. Etabli presque au bord de falaise, il domine à la fois l'Océan et le paysage. Un panorama splendide, une complète solitude. On n'entendait au loin que le bruit des flots qui miroitaient au soleil levant. L'heure, le lieu, l'immensité de l'horizon, la pureté du ciel, tout semblait dire : Dieu est là !

La tombe se compose d'une croix et d'une pierre couchée en granit de Bretagne. On y lit cette inscription :

Les mobiles des Côtes-du-Nord, à leur camarade

BERNARD KERVEN,

Mort à 25 ans pour la patrie.

Mme Kerven, absorbée dans sa prière, ne nous avait pas entendus venir. Je fis signe à Marcel de s'approcher en silence, et devant elle, bien en face, de déposer son bouquet sur la pierre.

Elle releva la tête, elle aperçut l'enfant. Tous les deux ils se regardèrent les yeux dans les yeux. Une indicible émotion s'emparait de la grand'mère. Toute charmée, toute tremblante, elle fit le geste d'une personne qui se croit le jouet d'une hallucination, qui craint de mourir folle ; puis, les yeux levés vers le ciel, avec un cri de reconnaissance ou de joie :

— Mon Dieu !... mais c'est lui... c'est mon fils tel qu'il était à cet âge !... tel que vous me l'aviez donné... Me l'avez-vous donc rendu ? Est-ce un miracle. Est-ce un rêve ?

Marcel, sous l'impression de cette scène, Marcel restait immobile, attendri, souriant. A mon tour, je me montrai.

— Non ! dis-je à la grand'mère, non, vous ne rêvez pas... Votre fils ne vous avait-il pas parlé d'un secret... Le secret de Bernard, le voici...

— Cet enfant ?

— C'est le sien.